



À Monsieur le Maire de la ville de Toulon
Hôtel de ville
Avenue de la République
83000 Toulon

Monsieur le Maire,

Quelques écoles maternelles de la ville de Toulon ont eu la désagréable surprise à la rentrée de se voir supprimer un poste d'ATSEM.

Le SE-Unsa est conscient des difficultés que vous pouvez rencontrer dans la gestion ou le recrutement de ces personnels indispensables mais nous ne pouvons accepter que les écoles en subissent les conséquences.

Le SE-Unsa a dans ses mandats: "*un.e Atsem par classe sur la totalité du temps scolaire*".

L'Atsem remplit, entre autre, des fonctions éducatives d'aide pour la construction du vivre ensemble, l'acquisition du langage ou la conquête de l'autonomie.

Membre de la communauté éducative, il.elle est une référence pour les élèves tant sur le plan affectif que social.

Sous la responsabilité de l'enseignant.e, il.elle constitue une aide pédagogique précieuse et une aide pour la gestion de classe.

Pour le SE-Unsa, l'école maternelle est une école à part entière. Elle n'est pas un pré-parcours : elle est le début du parcours scolaire de l'élève. A ce titre, la présence d'un agent qualifié et formé constitue un facteur facilitant pour que l'enfant devienne élève.

Nous sommes persuadés que vous partagez entièrement notre vision de l'école maternelle. C'est pourquoi nous vous demandons de revenir sur votre décision de suppression et de tendre au maximum de vos possibilités vers l'objectif d'un.e ATSEM par classe sur la totalité du temps scolaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en notre attachement sans faille en l'Ecole de la République.

Pour le SE-Unsa 83
Emilie Vandepoel

secrétaire départementale

Pour l'UNSA-Education 83
Christophe Ducou

secrétaire départemental